

Draguignan, le 25 octobre 2021

Monsieur le Président de TPM
Direction de la Planification
Territoriale et des Projets Urbains
Hôtel de la Métropole
107 bd Henri Fabre - CS 30536
83 041 TOULON CEDEX 9

Service: Foncier **Aménagement Territoires**
Dossier suivi par : Emmanuelle LAN
Nos Réf : FJ/FA/EL/MA
Visa Cheffe de service :
Visa Direction :

Siège Social
11 rue Pierre Clément CS 40203
83006 DRAGUIGNAN CEDEX

Antenne de Vidauban
70 av. du Président Wilson
83550 VIDAUBAN

Antenne de Hyères
727 av. Alired Décugis
83400 HYÈRES

Contact
Tél. : 04 94 50 54 50
Mél : contact@var.chambagri.fr

Objet : Modification simplifiée N° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères - Avis de la Chambre Départementale d'Agriculture

Monsieur le Président,

Conformément aux prescriptions législatives et réglementaires contenues dans le Code de l'Urbanisme, le 22 octobre 2021, nous avons été rendus destinataire du projet de **modification simplifiée N°3** du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Hyères afin de recueillir l'avis de notre Compagnie Consulaire, dans un délai de un mois.

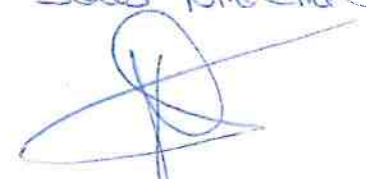
La procédure a pour objet :

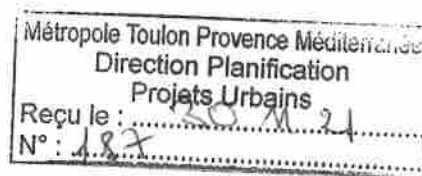
- la modification du règlement de la zone 2AU.

Ce dossier, dans l'état où il nous a été transmis, n'appelle de notre part aucune observation particulière.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sincères salutations.

Fabienne JOLY
Présidente de la Chambre d'Agriculture

PO/Albert Fanny
Sous-Présidente


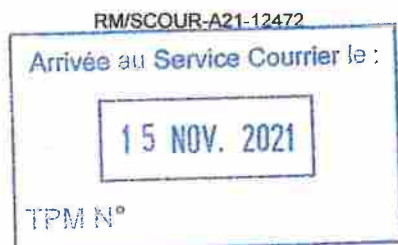


RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président délégué de Régions de France

Monsieur Hubert FALCO
Président de la Métropole Toulon
Provence Méditerranée
Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON CEDEX 9



Marseille, le

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me transmettre le projet de modification simplifiée n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune de ~~Toulon~~ Hyères, par courrier reçu le 22 octobre 2021, ce dont je vous remercie.

Soucieux d'accompagner au mieux votre démarche, j'ai aussitôt saisi la Délégation connaissance, planification, transversalité afin qu'elle en prenne connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

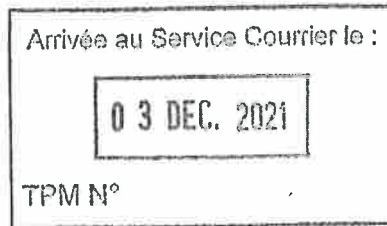
Renaud MUSELIER

Signature numérique de
Renaud MUSELIER
Date : 2021.11.09
15:45:50 +01'00'

Hôtel de Région
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20
Téléphone : 04 91 57 55 03 - connaissance-planification@maregionsud.fr



Le Président



Monsieur Hubert FALCO
Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Hôtel de la Métropole
107 boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 TOULON Cedex 9

Affaire suivie par : Pierre RENOUX
Direction des infrastructures et de la mobilité
Chef du Pôle territorial Provence Méditerranée
☎ : 04 83 95 17 00
Nos réf : D21-03784
Vos réf : DPTPU HF/VP/CM/AM/MB/IG n°2021-127 DU 20/10/2021

Toulon, le 29.11.2021

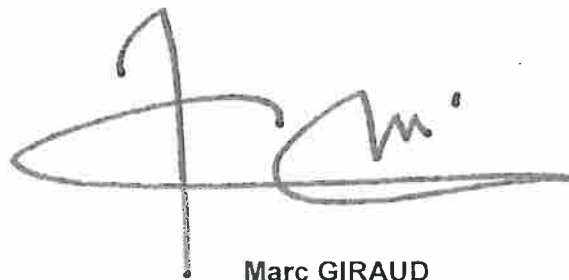
Monsieur le Président,

Par courrier visé en référence reçu le 22 octobre 2021, vous avez transmis au Département, pour avis, le projet de modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme de la commune de Hyères-les-Palmiers.

Cette procédure de modification simplifiée a pour objet d'adapter le règlement du PLU pour permettre la réalisation de l'écoquartier de la Crestade Demi-Lune.

Je vous informe que cette procédure n'appelle pas d'observation de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Marc GIRAUD

